



# Talents des cités



## Concours Talents des Cités 2011 10<sup>e</sup> édition

### Rhône-Alpes : 2 entrepreneurs des quartiers primés

**Talents des Cités**, à l'initiative du Ministère de la Ville et du Sénat, récompense pour la 10<sup>e</sup> année consécutive les hommes et femmes qui créent leur entreprise ou projettent de le faire.

**Talents des Cités** est co-organisé par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), la Caisse des Dépôts et BGE (ex-Boutiques de Gestion), avec le soutien du Secrétariat général du Comité interministériel des villes, en partenariat avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la Fondation SFR, la Société Générale, le Groupe Casino, GDF SUEZ, le groupe Safran, FinanCités, le Club XXI<sup>e</sup> siècle, la Presse quotidienne régionale (SPQR), Public Sénat et France Télévisions.

[www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

#### **Talents des Cités encourage les jeunes entrepreneurs et mise sur la réussite des quartiers.**

Le concours récompense les créateurs d'entreprises et les porteurs de projets de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville, et qui sont accompagnés par un organisme de conseil en création d'entreprise.

Les participants s'inscrivent dans l'une des deux catégories :

- « Emergence » : pour ceux qui ont un projet d'entreprise,
- « Création » : pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité entre janvier 2008 et décembre 2010.

Les candidats sont auditionnés en juin par des jurys régionaux organisés par les BGE (ex-Boutique de gestion). Les lauréats remportent un prix de 1500 euros pour la catégorie « Emergence » et de 3 000 euros pour la catégorie « Création » et sont labellisés « Talent des Cités ».

### **Le jury régional de Rhône-Alpes, organisé par la BGE Activ Conseil Rhône, a désigné 2 lauréats Talents des Cités :**

#### Catégorie Création :

- **Cécile GALOSELVA pour « étic – Foncièrement Responsable » (Sas)**

—> Société immobilière dédiée au progrès social et environnemental

#### Catégorie Emergence :

- **Mehdi YAKOUBI**

—> Création d'un logiciel d'apprentissage du Français Signé

● Rhône-Alpes, Vaux-en-Velin (69), quartier de l'Ecoin sous la Combe

**Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Création**

**Cécile GALOSELVA pour étic – Foncièrement Responsable (Sas)**

—> **Société immobilière dédiée au progrès social et environnemental**

Cécile GALOSELVA (38 ans), titulaire d'un MBA de l'Université d'Oxford, a plus de 15 ans d'expérience managériale acquise dans des PME françaises et étrangères. Après avoir développé Ethical Property en Angleterre, un « social business » de la finance solidaire et de l'immobilier responsable devenu leader en Grande Bretagne, elle rentre en France en 2010 pour y lancer ce concept. Elle fonde « étic – Foncièrement Responsable », SAS implantée à la pépinière Carco, quartier de l'Ecoin sous la Combe à Vaux-en-Velin.

étic est unique dans le secteur de l'immobilier. La société développe deux types de projets : le concept «Mundo » qui propose des immeubles écologiques de bureaux avec des services et espaces mutualisés, et les « étic'halles », des projets d'espaces commerciaux dédiés à la consommation responsable. « *Les associations et entreprises sociales et solidaires peuvent bénéficier d'un cadre de travail convivial, adapté à leurs besoins et à leur capacité, ainsi que de nombreux services mutualisés (salles de réunion, téléphonie, reprographie, vélos électriques, cafétéria...). Les loyers sont inférieurs aux prix du marché, les baux sont flexibles...* ».

étic a mis en place une méthode de gestion holistique qui prend en compte les éléments techniques et humains pour optimiser la performance environnementale des bâtiments (réglage des chaudières, sensibilisation au tri des déchets, promotion des modes doux de déplacement, etc.), et la performance sociale de l'entreprise.

Sa clientèle est composée d'entrepreneurs sociaux, de coopératives (90%) et d'associations de moins de 50 salariés implantés en milieu urbain. Trois projets sont en cours : deux acquisitions, « la Cité de la Consommation responsable » à Marseille (2000 m<sup>2</sup> de commerces et bureaux mutualisés) et « Mundo Montreuil » (2000 m<sup>2</sup>), et un contrat de gestion pour le compte de 9 coopératives copropriétaires concernant 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux au sein de Woopa, un concept-building installé au cœur du quartier du Carré de soie à Vaux-en-Velin. Au sein de Woopa, étic compte également créer, en partenariat avec la pépinière Carco, un espace collaboratif à destination des start-ups dans le domaine du développement durable, « Mundo Lyon », 3500 m<sup>2</sup> de bureaux et d'espace d'accueil du public pour les associations. Pour financer les acquisitions, étic mobilise des investisseurs éthiques (fondations, institutions, etc).

étic a aujourd'hui 2 salariés et Cécile GALOSELVA projette d'embaucher 3 personnes en 2011. Lauréate de Talents des Cités, Cécile GALOSELVA, qui a grandi dans le quartier Teraillon de Bron, veut « *montrer aux jeunes des quartiers que leur origine peut être une force qui permet de grimper les échelons sociaux et de réussir. Il n'y a pas de fatalité !* ».

● Région Rhône-Alpes, La Ricamarie (42), quartier La Ricamarie

**Lauréat régional Talents des Cités 2011 - Catégorie Emergence**

**Mehdi YAKOUBI**

—> **Logiciel d'apprentissage du Français Signé**

Mehdi YAKOUBI (30 ans), titulaire d'un DUT de Génie mécanique, a travaillé comme agent de méthode et d'atelier jusqu'en 2006. En 2007, agent d'accompagnement technique à l'ADAPEI de la Loire (Association départementale d'aide pour enfants inadaptés), il encadre des adultes handicapés au sein d'ateliers et bénéficie d'une formation en interne sur la connaissance du handicap.

Demandeur d'emploi en 2010, et fort de son expérience professionnelle, il décide de continuer à accompagner les personnes en situation de handicap. Il crée « Nelly signe avec vous », une maquette de logiciel ludique et éducatif, multimodal, d'aide à l'apprentissage du « Français Signé » (FS) qui s'intègre dans la CAA (Communication Augmentative ou Alternative). Son histoire personnelle conforte sa décision. Son cousin, jeune adolescent porteur de trisomie 21, scolarisé dans un Institut médico-éducatif, lui a fait prendre conscience que le « Français Signé » (FS) peut être utilisé par d'autres personnes que celles déficientes auditives.

L'objectif de Mehdi YAKOUBI est « *d'enseigner et de diffuser le Français Signé aux personnes atteintes de déficience intellectuelle, avec trouble du langage associé, soit 10% des personnes accueillies en centres médico-sociaux, en vue de les maintenir dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie* ».

Il faut aussi convaincre d'utiliser le Français signé. Pour ce faire, Mehdi YAKOUBI a contribué à la création en 2010 de l'association AIPIC (Association pour l'Intégration des Personnes Inadaptées par la Communication) qui intervient directement en institut de formation professionnelle afin de sensibiliser au Français Signé. « *Ce projet est très innovant car il n'existe aucun produit similaire dans le commerce* ».

Mehdi YAKOUBI est actuellement à la recherche de prestataires (sociétés de création de logiciel et de vidéos), de prescripteurs d'envergure nationale et de financements. Il souhaite lancer son entreprise en janvier 2012.

« *Recevoir le prix Talents des Cités me permettra d'aboutir mon projet et d'agrandir mon réseau.* »  
Etre lauréat régional Talents des Cités « *lui permet d'agrandir son réseau, de promouvoir son projet et l'ensemble de l'entreprenariat social et solidaire dans les quartiers* ».

#### Critères d'évaluation des candidats :

- parcours du créateur (motivation, profil entrepreneurial),
- viabilité économique et financière du projet,
- impact de l'activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois),
- mission d'« ambassadeur des quartiers ».

**Ces deux lauréats concourent maintenant pour un prix national, et pour le « Grand prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale ».**

#### **Calendrier 2011**

##### - 8 septembre : Jury national au Ministère de la Ville

Parmi les lauréats régionaux, le jury national désignera 10 lauréats nationaux. Ils recevront chacun 7 000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de *Talents des Cités*.

##### - En octobre, au Sénat :

- ✓ 20 octobre : Jury d'honneur. Il désignera le « Grand Prix Talents des Cités 2011 » et la « Mention spéciale 2011 », dotés de 5 000 euros chacun ;
- ✓ 22 octobre : Cérémonie officielle de remise des prix dans l'hémicycle du Sénat, en présence de membres du Gouvernement, des partenaires *Talents des Cités* et de nombreuses personnalités du monde économique, sportif, culturel.

#### **Une opération exemplaire**

Depuis 2002, Talents des Cités a récompensé 338 créateurs d'entreprise et d'association, et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

En témoignant de leur expérience, de leur réussite, ils incitent d'autres jeunes à entreprendre, à prendre en main leur avenir.

**Communication médias : Claude Lisbonis Communication / clc  
T. 01 42 02 17 40 — talentsdescites@claudelisbonis.com**